

06103049

AB Prefecture

COMMUNE DE COURMES - BUDGET COMMUNAL

DM 2023

004-20501488-20231110-DM1-BF  
Recu le 13/11/2023

Code INSEE

Budget Communal

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

## DECISION MODIFICATIVE N° 1

## Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	10
Nombre de suffrages exprimés	11
VOTES : Contre	0
Pour	11
Date de convocation :	01/11/2023

L'an 2023, le 10 novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de Richard THIERY, Maire.

Objet : Monsieur le Maire propose les virements de crédits suivants pour régulariser le prélèvement du FPIC (Fond de Péréquation Inter Communal).

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 615221 : Entretien et réparations sur bâtiments publics	1 734.00 €	
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>1 734.00 €</b>	
D 739221 : FNGIR		1 734.00 €
<b>TOTAL d 014 : Atténuations de produits</b>		<b>1 734.00 €</b>

Signataires : Barbara BERTACCHINI-EUZIÈRE

Brigitte FILLOT

Bruno ROUGANNE

Christophe SCHNEIDER

Danielle BOERI

Evelyne PASSAVIN

Jean-Pierre ISNARD

Laurent STACUL

Michael HUMBERT

Olivier CAMERANO

Richard THIERY

Certifié exécutoire par Richard THIERY, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/11/2023 et de la publication le 14/11/2023.

A Courmes, le 10/11/2023.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire


